

Succession "forcer" la vente de biens

Par overjoyed33

Bonjour,

je vais essayer d'être le plus clair possible;

mon oncle, ma tante, ma sœur et moi, nous avons hérité d'un bien immobilier; ma sœur et moi, nous sommes dans cette succession car notre mère est décédée.

Le notaire nous a contacté en juillet 2018, depuis cette date notre oncle fait tout pour retarder la vente de ce bien sachant que ce bien n'est occupé par personne? Et ceux Depuis le décès de notre grand mère en mai 2018.

Notre oncle qui était censé s'occuper de mettre en vente le bien, ne l'a donc pas fait mais il refuse que nous nous en occupions.

je dois préciser que nous n'avons pas non plus accès à cet appartement, mon oncle étant le seul à détenir les clés etc...

Notre question est donc la suivante:

Quels sont nos recours juridiques possibles, pour forcer la vente de cet appartement (mais tout simplement pour le mettre en vente déjà?)?

je remercie par avance pour vos réponses.